

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Désignation commerciale                      FTC-CP Korrosionsschutz-Spray 500 ml

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes    protection anticorrosion

Restrictions conseillées                      Néant dans des conditions normales de traitement. Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Information sur l'entreprise                      SFS unimarket AG - Befestigungstechnik  
Rosenbergsaustrasse 4  
CH-9435 Heerbrugg  
Téléphone: +41 71 727 52 00  
Fax: +41 71 727 58 70  
Courriel: info@sfs.ch  
Internet: www.sfs.ch

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence                      Centre Suisse d' Information Toxicologique +41 44 251 66 66 / Numéro national d' urgence 145

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

classification selon l'ordonnance                      Flam. Aerosol 1; H222 H229 STOT SE 3; H336 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic  
(CE) N° 1272/2008    Chronic 2; H411

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



GHS02



GHS07



GHS09

Mention d'avertissement                                      Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette                      Hydrocarbons, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics , Hydrocarbons, C9, aromatics

Valeurs H    H222: Aérosol extrêmement inflammable.  
H229: éciipient sous pression: peut éclater sous l#effet de la chaleur.

Valeurs P	<p>H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.                  H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.                  P102: Tenir hors de portée des enfants.                  P501: Éliminer le contenu/récipient dans traitement des déchets spéciaux .                  P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.                  P211: Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.                  P251: Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.                  P410+P412: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.</p>
Informations complémentaires	<p>EUH066: l'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.                  Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.</p>

**2.3 Autres dangers**

Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement	<p>Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Même après usage, ne pas ouvrir avec force ni brûler.                  Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent.                  Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.                  Conserver hors de la portée des enfants.                  Aucun à notre connaissance.</p>
Indication de danger	Aucun à notre connaissance.
Consignes de danger	Aucun à notre connaissance.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2 Mélanges**

**Composants dangereux**

Substance contenue	No. CAS	Classification 1272/2008/CE	Concentration
Hydrocarbures, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cycliques	No.-CE: 920-750-0 No. REACH: 01-2119473851-33	Flam. Liq. 2; H225 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411 STOT SE 3; H336	10.0 - 25.0 %
Hydrocarbures, C9, aromatiques	No.-CE: 918-668-5 No. REACH: 01-2119455851-35	Flam. Liq. 3; H226 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411 STOT SE 3; H335 H336	10.0 - 25.0 %
isobutane	No. CAS: 75-28-5 No.-CE: 200-857-2	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas	10.0 - 25.0 %

# Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FTC-CP Korrosionsschutz-Spray 500 ml



Situation: 18.03.2020

Version: 2.1/fr

Date d'impression: 18.03.2020

Substance contenue	No. CAS	Classification 1272/2008/CE	Concentration
	No.-Index: 601-004-00-0 No. REACH: 01-2119485395-27		
propane	No. CAS: 74-98-6 No.-CE: 200-827-9 No.-Index: 601-003-00-5 No. REACH: 01-2119486944-21	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas; H220	2.5 - 10.0 %
butane	No. CAS: 106-97-8 No.-CE: 203-448-7 No.-Index: 601-004-00-0 No. REACH: 01-2119474691-32	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas; H220	2.5 - 10.0 %
méthanol	No. CAS: 67-56-1 No.-CE: 200-659-6 No.-Index: 603-001-00-X	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 3 ; H331 Acute Tox. 3 ; H311 Acute Tox. 3 ; H301 STOT SE 1; H370	< 2.5 %

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

En cas d'inhalation

EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime en plein air et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

En cas de contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Boire 1 ou 2 verres d'eau.  
Ne PAS faire vomir.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

L'assistance médicale immédiate    Aucune donnée disponible

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO2)  
Poudre sèche  
Mousse

Jet d'eau pulvérisée

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Les risques spécifiques d'une exposition, provoqués par la substance ou la préparation elle-même, par leurs produits de combustion ou par les gaz déga

Le récipient peut rompre en cas d'échauffement.  
L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.  
Peut former des mélanges explosifs avec l'air.

**5.3 Conseils aux pompiers**

Équipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Autres indications sur la lutte contre les incendies

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Refroidir les récipients et les alentours par pulvérisation d'eau. Le récipient peut rompre en cas d'échauffement.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.  
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.  
Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Éviter l'extension de la surface (p.e. par bac de rétention ou barrières à huile).

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Assurer une ventilation adéquate.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Référence à d'autres paragraphes

Voir chapitre 8/13

**6.5 Indications complémentaires**

Autres données Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".  
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

**SECTION 7: Manipulation et stockage**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.  
ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C. Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des objets chauffés au rouge.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent.  
Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.  
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences posées aux entrepôts et conteneurs Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.  
Le récipient peut rompre en cas d'échauffement.  
Stocker conformément à la réglementation locale.

TRGS 510 2B Aérosols

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**isobutane**

Suisse					
Valeur à long terme / ppm	Valeur à long terme / mg/m3	Valeur à court terme / ppm	Valeur à court terme / mg/m3	Toxicité critique	Source
800	1900	3200	7600	SNC	SUVA Suisse 2017

**propane**

Suisse						
Valeur à long terme / ppm	Valeur à long terme / mg/m3	Valeur à court terme / ppm	Valeur à court terme / mg/m3	Toxicité critique	Type de mesure	Source

# Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FTC-CP Korrosionsschutz-Spray 500 ml



Situation: 18.03.2020

Version: 2.1/fr

Date d'impression: 18.03.2020

1000	1800	4000	7200	Formel	NIOSH	SUVA Suisse 2017
------	------	------	------	--------	-------	------------------

## butane

### Suisse

Valeur à long terme / ppm	Valeur à long terme / mg/m3	Valeur à court terme / ppm	Valeur à court terme / mg/m3	Toxicité critique	Source
800	1900	3200	7600	SNC	SUVA Suisse 2017

## méthanol

### Suisse

Suisse	Paramètre	Matériau d'analyse	Date de prélèvement d'échantillons	Source
30 mg/l (936 µmol/l)	méthanol	U	c, b	SUVA Suisse 2017

### Suisse

Valeur à long terme / ppm	Valeur à long terme / mg/m3	Valeur à court terme / ppm	Valeur à court terme / mg/m3	Notations	Toxicité critique	Type de mesure	Source
200	260	800	1040	H B SSC	SNC Vue	INRS NIOSH	SUVA Suisse 2017

### Europe

Valeur à long terme / mg/m3	Valeur à long terme / ppm	Notent	Date d'émission	Source
260	200	Peau	2006/15	DIRECTIVE 2009/161/UE

## 8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
Protection des mains	Porter des gants de protection.
Matière appropriée	caoutchouc butyle, Chloroprène, Caoutchouc nitrile
Matière non-appropriée	Gants jetables en PVC
Epaisseur de la matière	>= 0,5 mm
Temps de pénétration	>120 min
Remarque	Remplacer en cas d'usure. Il faut savoir que pour l'usage journalier la durabilité d'un gant résistant aux produits chimiques peut être notablement plus courte que le temps de pénétration mesuré selon EN 374, en raison des nombreux effets extérieurs (par ex. la température).
Protection des yeux	Lunettes de sécurité à protection intégrale
Protection de la peau et du corps	Porter un équipement de protection adéquat.
Notent	Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures générales de protection et d'hygiène	Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Utiliser une crème protectrice pour la peau avant de manipuler le produit.
--	--

Information sur les dispositions relatives à la protection de l'environnement	Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.
---	---

Mesures d'ordre technique	Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
---------------------------	---

## **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Aérosol
Couleur	noir
Odeur	de solvant
Seuil d'odorat	non déterminé
pH	non déterminé
Point de fusion [°C] / Point de congélation [°C]	non déterminé
Point d'ébullition [°C]	non applicable (Aérosol)
Point d'éclair [°C]	non applicable (aérosol)
Vitesse d'évaporation [kg/(s*m²)]	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité [Vol-% ]	
Valeur limite inférieure	non déterminé
Valeur limite supérieure	non déterminé
Pression de vapeur [kPa]	non déterminé
Densité [g/cm³]	0,77
Température	20 °C
Densité relative	non déterminé
Hydrosolubilité [g/l]	insoluble
Solubilité [g/l]	Aucune donnée disponible

Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)	non déterminé
Température d'auto-inflammabilité [°C]	non déterminé
Auto-inflammabilité	n'est pas auto-inflammable
Température de décomposition [°C]	non déterminé
Viscosité dynamique [kg/(m*s)]	non déterminé
Risque d'explosion.	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible

## 9.2 Autres informations

Température d'inflammation [°C]	> 200
Densité relative de vapeur (air=1)	non déterminé
Teneur en solvant [%]	57,6 solvant organique

## **SECTION 10: Stabilité et réactivité**

### 10.1 Réactivité

Décomposition thermique	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
-------------------------	--

### 10.2 Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
--------------------	--

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	Néant dans des conditions normales de traitement.
-----------------------	---

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter	Le récipient peut rompre en cas d'échauffement. Pas de décomposition en utilisation conforme.
---------------------	--

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
-------------------	--

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone
-------------------------------------	-------------------



## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité orale [mg/kg]

##### Composants dangereux

Hydrocarbons, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
> 5000	DL50	rat	données de l'entreprise

Hydrocarbons, C9, aromatics			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
3492	DL50	Rat	données de l'entreprise

isobutane	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

propane	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

butane	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

méthanol			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
5628	DL50	rat	données de l'entreprise

#### Toxicité dermale [mg/kg]

##### Composants dangereux

Hydrocarbons, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
> 2800	DL50	lapin	données de l'entreprise

Hydrocarbons, C9, aromatics			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
3160	DL50	rat	données de l'entreprise

<b>isobutane</b>	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

<b>propane</b>	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

<b>butane</b>	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

<b>méthanol</b>			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
15800	DL50	lapin	données de l'entreprise

**Toxicité par inhalation [mg/l]**

**Composants dangereux**

<b>Hydrocarbons, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics</b>				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source
> 23,3	CL50	rat	4 h	données de l'entreprise

<b>Hydrocarbons, C9, aromatics</b>				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source
> 6193	CL50	rat	4 h	données de l'entreprise

<b>isobutane</b>				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source
> 50	CL50	rat	4 h	données de l'entreprise

<b>propane</b>				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source
20	CL50	rat	4 h	données de l'entreprise

<b>butane</b>				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source

658	CL50	rat	4 h	données de l'entreprise
-----	------	-----	-----	-------------------------

**11.2 Indications complémentaires**

Autres données (chapitre 11.) Le produit lui-même n'a pas été testé.

**SECTION 12: Informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

**Toxicité pour le poisson [mg/l]**

**Composants dangereux**

Hydrocarbons, C9, aromatics			
Valeur	Critère de test	Durée d'exposition	Source
9,2	CL50	96 h	données de l'entreprise

isobutane	
Valeur	Source
27,98	données de l'entreprise

propane			
Valeur	Critère de test	Durée d'exposition	Source
> 1000	CL50	96 h	données de l'entreprise

butane	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

**Toxicité pour les daphnies [mg/l]**

**Composants dangereux**

Hydrocarbons, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source
3	EC50	Daphnia magna (puce d'eau géante)	48 h	données de l'entreprise

Hydrocarbons, C9, aromatics			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
3,2	EC50	Daphnia magna (puce d'eau géante)	données de l'entreprise

isobutane	
Valeur	Source
14,22	données de l'entreprise

# Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FTC-CP Korrosionsschutz-Spray 500 ml



Situation: 18.03.2020

Version: 2.1/fr

Date d'impression: 18.03.2020

propane				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source
14,22	CL50	Daphnia magna (puce d'eau géante)	48 h	données de l'entreprise

butane	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

## Toxicité pour les algues [mg/l]

### Composants dangereux

Hydrocarbons, C9, aromatics			
Valeur	Critère de test	Durée d'exposition	Source
2,9	ErC50:	72 h	données de l'entreprise

isobutane	
Valeur	Source
7,71	données de l'entreprise

propane				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source
7,71	EC50	Scenedesmus quadricauda (algues vertes)	96 h	données de l'entreprise

butane	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Biodégradabilité

#### Composants dangereux

Hydrocarbons, C9, aromatics	
Remarque	Source
Facilement biodégradable.	données de l'entreprise

## 12.6 Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Le produit lui-même n'a pas été testé.

## **SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**







### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Considérations relatives à l'élimination      L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Code des déchets                                      160504 - gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses  
150104- métallique emballage

## **SECTION 14: Informations relatives au transport**

	<b>Transport terrestre ADR/RID</b>	<b>Transport maritime IMDG</b>	<b>Transport aérien ICAO/IATA</b>
14.1 No ONU	1950	1950	1950
14.2 Description des marchandises	AÉROSOLS	AÉROSOLS	
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	2	2.1	2.1
14.5 Dangers pour l'environnement	Dangereux pour l'environnement	Dangereux pour l'environnement	Dangereux pour l'environnement
Remarque	inflammable	(maximum 1 L) inflammable	
Étiquettes	2.1,U  	2.1,U  	2.1,U  
Catégorie	2		
Code de classement	5F		
Code de limitation du tunnel	D		
Ajout de nom	mélange	mélange	mélange
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU		AEROSOLS	Aerosols, inflammable
Sources de danger		naphta léger (pétrole), hydrotraité	
No EMS		F-D;S-U	
Catégorie d'encombrement		A	

### **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Précautions    inutile dans les conditions normales d'utilisation

### **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC      non applicable

## **SECTION 15: Informations relatives à la réglementation**

### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

VOC	443,2 g/l 57,60 %
WGK (Auto-classement)	2
Classification selon la Directive concernant la sécurité des conditions d'exploitation	Extrêmement inflammable

### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Évaluation de la sécurité	Sans rapport. Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.
---------------------------	---

## **SECTION 16: Autres informations**

Teneur en taux de H	H220: Gaz extrêmement inflammable. H222: Aérosol extrêmement inflammable. H225: Liquide et vapeurs très inflammables. H226: Liquide et vapeurs inflammables. H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H301: Toxique en cas d'ingestion. H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H311: Toxique par contact cutané. H331: Toxique par inhalation. H335: Peut irriter les voies respiratoires. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. H370: Risque avéré d'effets graves pour les organes . H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Énoncé des classes de risque	Flam. Liq.: Liquide inflammable Asp. Tox.: Danger par aspiration Aquatic Chronic: Danger pour le milieu aquatique STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un. Flam. Gas: Gaz inflammable Acute Tox.: Toxicité aiguë Flam. Aerosol: Aérosol inflammable

classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification	Évaluation
Aerosol 1; H222 H229	Données expérimentales
STOT SE 3; H336	calculé
Asp. Tox. 1; H304	calculé

# Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FTC-CP Korrosionsschutz-Spray 500 ml



Situation: 18.03.2020

Version: 2.1/fr

Date d'impression: 18.03.2020

Classification	Évaluation
Aquatic Chronic 2; H411	calculé
Aerosol 1; H229	calculé

Restrictions conseillées

Néant dans des conditions normales de traitement. Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.